



Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID : 011-211101951-20250414-D172025-DE



2025/029

COMMUNE DE LAURABUC – DEPARTEMENT DE L'AUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 17/2025

Date convocation : 09/04/2025
Nombre de conseillers : 11
En exercice : 9

Présents : 6
Votants : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

Présents : Madame LOISEL Marie-France 3ème adjointe,

Messieurs : Omar AÏT MOUH, 1^{er} Adjoint - Olivier JURADO, 2^{ème} Adjoint - Michel COURTESSOLE - Jean-Pierre PLANCADE, conseillers municipaux.

Absent excusé : Bernard VIÉ.

Procurations : Aude SALVAT-LÔ à Olivier JURADO, Anne-Laurence FRULLINI à Omar AÏT MOUH

Secrétaire de séance : LOISEL Marie-France

Objet : Désignation d'un coordonnateur de sécurité, Aménagement espace de loisir, city stade et aire de stationnement »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune souhaite réaliser les travaux d'aménagement de l'espace de loisir, d'un city-stade et d'une aire de stationnement.

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de nommer un coordonnateur de sécurité pour un marché alloti.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les offres reçues :

CARSECO	1 200,00 € TTC
ACDC	924,00 € TTC

Où cet exposé, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide :

- **D'approuver** l'offre présentée par ACDC pour un montant total de 924,00 € T.T.C.
- **D'autoriser** Monsieur Le Maire à signer le devis de ACDC.

Le Maire,
Cédric LEMOINE.

